



**CHAMPIONNAT IDF**  
**SELECTIVE FEDERALE**  
**GYMNASTIQUE ACROBATIQUE**



**ATTENTION:**

**La date de forclusion des engagements est fixée au 7 Février 2024** pour les Championnats Interdépartementaux et la **Finale Régionale A Sélective IDF**. A l'issue des engagements, les quotas par Régions pour le Trophée Fédéral seront déterminés.

Ils sont ouverts à tous les clubs de la région Ile de France à jour de leur affiliation à la FFG, pour les compétiteurs et compétitrices détenteurs de la licence FFG 2023/2024.

**Rappel :**

La sélection au Trophée Fédéral est définie à partir des résultats de la SEULE Sélective IDF : se référer au RT GAc 2024 et au Plan d'Action IDF.

**LIEU:** Gymnase Maurice Tournier  
16, allée Circulaire  
**93600 Aulnay Sous Bois**

**DATE: Dimanche 24 mars 2024**  
Horaire prévisionnel : 9H – 17H  
Le planning, avec ordres de passage, sera communiqué à partir du 15 mars 2024.

**MATERIEL :** Praticable dynamique

**REGLEMENT :** Règlement technique fédéral 2023/2024  
Plan d'Action IDF 2023/2024

Tous les points des règlements seront strictement appliqués et donc les sanctions prévues pour non-respect ; le cas échéant, les amendes devront être réglées avant le passage des compétiteurs.

**JUGES :** La tenue des juges doit être conforme au Règlement Technique GAc 2023/2024. Le nombre de juges doit être conforme au Plan d'Action IDF. Tout juge n'assistant pas à la réunion de juges sera considéré comme absent.

Rappel : Le club doit engager le(s) juge(s) en même temps que les gymnastes. Pour tout oubli ou retard d'engagement du (des) juge(s), l'amende de 50 € sera appliquée. (voir règlement technique GAc 2023/2024). Si vous avez des difficultés pour engager vos juges ou juge d'un autre club, contacter Corinne MERCIER : [mercier.jpc@orange.fr](mailto:mercier.jpc@orange.fr).

Amende pour absence de juge : 250.00€.

**CARTES DE COMPETITION :** Les cartes de compétition doivent être remises au plus tard 1h00 avant le début de la compétition au Président du Jury.

**MUSIQUES :** Utiliser DJGym (format MP3), via votre accès à l'extranet de ffgym.com, prévoir un autre support numérique. A renseigner au plus tard le 15 mars 2024.

**ENGAGEMENTS :**

La date de forclusion des engagements est fixée au **7 Février 2024**.

Les derniers forfaits doivent impérativement être signalés à l'accueil en arrivant sur le site de la compétition.

TARIF : DUO /TRIO/QUATUOR 20.00€.

**ENTREES :**

Bons de soutien : 5.00€, gratuit pour les licenciés et les moins de 12 ans.